

# a ANPERE

Le magazine des adhérents

...et vous

Premier  
semestre  
2025

ASSOCIATION  
Un nouveau  
souffle pour  
anpere.fr  
page 6

Vivre mieux et  
plus longtemps ? Chiche !

Des bonnes  
résolutions  
pour 2025

page 8

ÉPARGNE  
Agir sur  
l'empreinte  
carbone de  
son épargne  
page 12

RETRAITE  
Ouvrir une  
assurance-vie  
ou un PER ?  
page 16

PRÉVOYANCE  
Une nouvelle  
garantie « Aide  
à la famille »  
sur Masterlife  
Crédit  
page 19



ANPERE et ANPERE Retraite  
sont des associations d'assurés  
partenaires d'AXA

anpere.fr



@anpere\_asso

## 4 ASSOCIATION

- 4 Le Comité de gestion paritaire
- 6 Un nouveau souffle pour anpere.fr

## 8 DOSSIER

Les bonnes résolutions pour 2025

## 12 ÉPARGNE

- 12 Agir sur l'empreinte carbone de votre épargne
- 13 Le réveil du marché de l'immobilier
- 14 La dette privée : qu'est-ce que c'est ?
- 15 Les produits structurés face à la baisse des taux

## 16 RETRAITE

- 16 Ouvrir une assurance-vie ou un PER ?
- 17 Votre future retraite avec Ma Retraite 360

## 18 PRÉVOYANCE

- 18 Avizen Pro & Entour'Age
- 19 Une nouvelle garantie « Aide à la famille »
- 20 Anticiper son décès pour plus de sérénité !

## 21 À VOTRE SERVICE

## 23 «ASSURANCE-VIE FACILE»



Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite

- Directeur de la publication : Jean Sébastien Antoniotti (anpere.contact@anpere.fr)
- Rédacteur en chef : Hervé Raquin (herve.raquin@anpere.fr)
- Rédacteur en chef adjoint : Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)
- Ont participé à ce numéro : Caroline Atlani, Lucie Esnault, Marie-Anne Homond, Mehdi Boukhaboul, Patricia Muller, Sébastien Parlanti, Suzanne Short, Ronald Stalter, Philippe Aurillon, Nicolas Cophy
- Conception graphique et réalisation : C. Mahoudiaux Graphiste
- Iconographie : Photos ANPERE, AdobeStock

ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751090757, SIREN 489 796 946

ANPERE Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751164180, GERP enregistré à l'ACPR sous le numéro 477654743/GP1

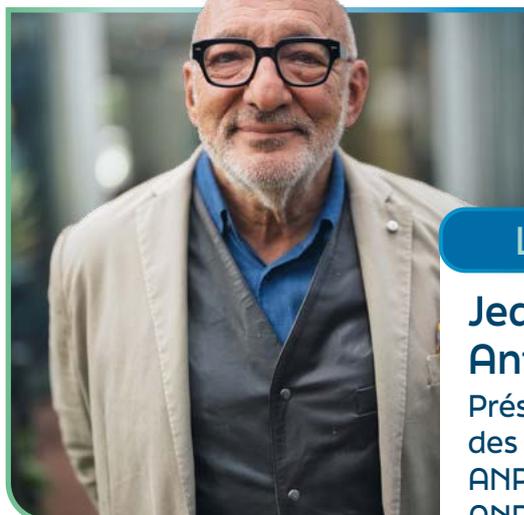
- Siège social : 6, boulevard de Pesaro, 92000 Nanterre
- anpere.contact@anpere.fr

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

**Vos données personnelles :** lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. Votre assureur AXA a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux assemblées générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine).

Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès). L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques.

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6, Boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



L'ÉDITO

**Jean Sébastien Antoniotti**  
Président  
des associations  
ANPERE et  
ANPERE Retraite

## Cap sur 2025, en avant toute !

Alors que 2024, l'année des « 20 ans » d'ANPERE et ANPERE Retraite, vient juste de se terminer, je tenais à rappeler à quel point ces 12 derniers mois ont été importants pour nos associations.

Vos associations se sont dotées d'un nouveau siège social situé à Nanterre : lumineux, moderne, entièrement rénové et situé non loin de notre assureur AXA, il nous permet de jouer pleinement notre rôle de partenaire.

Nous nous sommes également dotés d'une nouvelle identité visuelle avec de nouveaux logos dévoilés lors des Assemblées générales 2024 organisées près de Tours. Cette nouvelle identité incarne **les valeurs qui nous sont chères : la confiance, la stabilité, la sérénité mais également la vigilance, le dynamisme et la créativité.**

Le site Internet anpere.fr a été entièrement revu pour en faire la véritable vitrine numérique de vos associations avec, en particulier, **la refonte du programme de pédagogie financière désormais baptisé « Assurance-vie Facile »**. Entièrement restructuré, il vous accompagne et vous aide à mieux appréhender les concepts clés de l'épargne et de l'assurance-vie.

En 2024, vous avez reçu par courriel 3 numéros du magazine « ANPERE...et vous » pour une information toujours plus claire et plus complète.

Et les avantages qui vous sont réservés se sont enrichis grâce aux partenariats avec « Ellii » (plateforme dédiée au bien-être et aux expériences enrichissantes via des ateliers en ligne) et « Granny Geek ». Grâce à ce dernier, nous avons organisé 2 visioconférences en 2024 sur des sujets tels que « Info, intox sur Internet, faisons le tri » et « Sécurisez vos données sur vos appareils numériques ! ». Vous avez été nombreux à les suivre en direct mais aussi en replay !

Côté contrats, l'actualité a également été riche cette année avec de belles avancées.

2024 aura été marquée, en particulier, par le lancement de la nouvelle génération de Gestion pilotée Perspectiv'ESG : avec une gamme de nouveaux supports en unités de compte exclusifs spécialisés par classe d'actifs et zones géographiques, elle propose de multiples modalités d'investissement et l'accès à des sociétés de gestion reconnues sur le marché.

Autre innovation avec de nouvelles catégories d'actifs telles que la Dette Privée (que je vous invite à découvrir en détails p. 14), le capital investissement ou les fonds indiciaires qui apportent une diversification intéressante tout en renforçant la maîtrise de la volatilité des marchés.

Sans oublier nos plans d'épargne retraite (PER) qui ont évolué afin de répondre toujours mieux aux besoins croissants de préparation de la retraite.

Et j'en passe ! Je vous invite à découvrir en p. 4 les principales évolutions apportées aux contrats souscrits par votre association. Le tout dans un contexte réglementaire exigeant avec en particulier l'entrée en vigueur de la Loi Industrie Verte qui ne nous a pas simplifié la vie.

Vous le voyez, nous n'avons compté ni nos efforts ni notre énergie en 2024 et je tiens d'ailleurs à remercier les membres du Comité de gestion paritaire et des Comités de surveillance qui se sont investis tout au long de l'année.

Je vous invite d'ailleurs à découvrir ces comités, leurs rôles, leur fonctionnement dans les pages suivantes.

En 2025, nous serons audacieux et allons accentuer nos efforts pour mettre toujours **« + de vie dans l'assurance-vie »** en poursuivant le développement d'une assurance-vie innovante et responsable. Pour preuve, depuis le 8 janvier, le produit structuré « AXA Horizon 2033 » propose une garantie du capital net investi à l'échéance de 8 ans + un gain conditionnel pouvant aller jusqu'à 5 %\* par année écoulée dépendant de l'évolution de l'indice Eurostoxxx 50 ESG.

N'hésitez pas à en parler à votre interlocuteur AXA !

Et pourquoi ne pas se donner comme objectif ambitieux en 2025 de vivre mieux et plus longtemps ? Pour cela, nous avons répertorié 11 résolutions concrètes pour prendre soin de soi, de ses proches et aussi de notre environnement. Je vous invite à en prendre connaissance et à « piocher » parmi ces propositions pour vous aider à **préserver votre capital santé, anticiper les aléas de la vie et développer des pratiques douces et responsables !**

**Enfin, je vous invite à noter dans vos agendas la date du 23 juin 2025, date à laquelle auront lieu les Assemblées générales 2025 de vos associations en région Ile-de-France et lors desquelles je serai heureux d'échanger avec vous.**



Christophe

\* hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux liés au cadre d'investissement.

# Le Comité de gestion paritaire

## une carte maîtresse

Le Comité de gestion paritaire des contrats ANPERE a pour rôle d'organiser paritairement l'élaboration et l'évolution des contrats souscrits auprès d'AXA, dans le cadre d'une concertation régulière entre les représentants de l'association et ceux de l'assureur. Il est commun à tous les contrats souscrits par ANPERE.



De gauche à droite : Marie Maedler, Hervé Raquin, Jean Sébastien Antoniotti, Sophie Bordelet, Pierre Chasseguet, Nadine Personnetaz

Il apporte une expertise précieuse et éclaire les travaux du Conseil d'administration amené à se prononcer sur les évolutions à apporter aux contrats souscrits par l'association. Pour chaque évolution de contrat, l'avis du Comité est porté à la connaissance du Conseil d'administration qui décidera d'acter ou non la modification ou de la soumettre à l'Assemblée générale si celle-ci relève des dispositions essentielles du contrat concerné (voir « L'info en + »).

Le Comité de gestion paritaire est le « pilier » qui structure l'activité de l'association, l'ADN des contrats associatifs.

Il se réunit régulièrement et au moins trois fois par an (janvier, avril et décembre).

Les membres représentant l'association ont des compétences et des expériences variées et complémentaires. Ils sont à même de porter un regard objectif sur les projets qui leur sont soumis.

### ➤ Quelques avancées récentes pour les adhérents

- la baisse des frais de mandat en Gestion pilotée Perspectiv'ESG,
- l'harmonisation des garanties plancher et la création d'une garantie jusqu'au 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'assuré sur le Fonds Croissance,
- le versement de la PB au prorata du temps passé sur le support en euros,
- l'harmonisation de la clause de participation aux bénéfices au sein des contrats Arpèges, Excelium et Privilège,
- l'évolution du contrat de perte d'autonomie Entour'Age avec une couverture des assurés au plus près de leur date d'entrée en dépendance, l'amélioration et l'ajout de services d'assistance
- l'ajout de la garantie « Aide à la famille » sur le contrat Masterlife Crédit.

### ➤ Sans oublier bien sûr, ces dernières années :

- l'évolution et la refonte de la Gestion pilotée Perspectiv'ESG avec la mise en place de supports en unités de compte dédiés,
- l'innovation avec l'ajout de nouveaux types de support d'investissement tels que les fonds indicieux ou la Dette Privée par exemple.

Régulièrement, dans le cadre de l'Assemblée générale, vous êtes amenés à vous prononcer sur des projets d'évolutions de contrats. En vous exprimant à cette occasion, vous jouez un rôle important dans la vie de votre association et des contrats qu'elle a souscrits pour votre compte.

Conformément à l'article L141-7 du Code des assurances, « *L'assemblée générale a seule qualité pour autoriser la modification des dispositions essentielles\* du contrat d'assurance de groupe souscrit par l'association.* »

Parallèlement, pour une plus grande réactivité, elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de signer un ou plusieurs avenants relatifs à des dispositions non essentielles du contrat.

Le Conseil d'administration exerce alors ce pouvoir dans la limite de la délégation donnée par l'Assemblée générale. En cas de signature d'un ou plusieurs avenants, il en fait rapport à l'Assemblée générale.

Toute modification des Conditions générales sur les droits ou obligations des adhésions en cours est préalablement portée à la connaissance des adhérents par ANPERE dans le respect de l'article L 141-4 du Code des assurances, c'est-à-dire 3 mois au minimum avant la date prévue de leur entrée en vigueur.

\*telles que définies par l'article R141-6 du Code des assurances



### Qu'est-ce que la gestion paritaire des contrats ?

Ce mode de gestion vise à favoriser le dialogue et à ajuster les contrats de manière plus rapide en s'appuyant sur l'expérience des partenaires. La gestion paritaire d'un contrat est caractérisée par une concertation régulière entre les représentants d'ANPERE et ceux d'AXA, sur l'ensemble des conditions contractuelles : évolution du contrat, clauses qui pourront faire l'objet d'aménagements, opportunité d'ouverture d'un nouveau support d'investissement à proposer au sein du contrat, évolution technique du contrat, aménagements qu'il peut être utile d'y apporter, adaptation du contrat aux évolutions législatives, réglementaires et à celles liées à l'environnement économique.



### Les atouts du contrat associatif

Le contrat d'assurance-vie souscrit par une association d'assurés pour le compte de ses adhérents, dit contrat associatif, est le seul contrat qui permet de faire évoluer, en concertation avec l'assureur, les conditions contractuelles (garanties, gamme financière...) et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des adhérents. Cette concertation est clairement formalisée et respecte des règles strictes. L'association est force de proposition et s'assure du bien fondé de chaque évolution apportée au contrat. Cet atout est essentiel dans la perspective de long terme dans laquelle s'inscrit l'assurance-vie. En facilitant son évolution, l'association permet d'adapter le contrat au contexte économique et financier.



### Le saviez-vous ?

L'équivalent du Comité de gestion paritaire pour les plans d'épargne retraite souscrits par ANPERE Retraite sont les Comités de surveillance des plans. Ces comités veillent à la bonne exécution du contrat et à la représentation des intérêts des participants aux plans en les représentant auprès de l'assureur, et ce, pour chaque PERP et PER individuel. Ils permettent de faire évoluer les PER pour répondre toujours mieux aux besoins croissants de préparation de la retraite.

# Un nouveau souffle pour anpere.fr : découvrez notre nouvelle vitrine numérique

Pour bien commencer l'année, ANPERE est fière de vous présenter son nouveau site internet [anpere.fr](https://anpere.fr). Avec une interface modernisée et une navigation simplifiée, ce site est pensé pour être la nouvelle vitrine numérique de votre association. Plus qu'une simple refonte, ce projet marque une nouvelle étape dans notre engagement : mieux vous accompagner au quotidien et faciliter l'accès aux informations essentielles.

## Une association proche de ses adhérents

Nous vous accompagnons tout au long de votre vie au travers de nos contrats d'assurance vie, de prévoyance, d'épargne ou de retraite évolutifs.

L'association >

Notre organisation >

Le contrat associatif >



## Un design au service de la clarté

Le site arbore une nouvelle identité visuelle qui incarne nos valeurs d'innovation et de clarté. Notre logo et notre charte graphique ont été repensés avec des lignes épurées et des couleurs pastel : du bleu, pour évoquer la sérénité, et de l'orange, symbole de nouveauté. L'objectif ? **Créer un espace numérique harmonieux et accessible pour tous nos adhérents.**



Découvrez [anpere.fr](https://anpere.fr)

## > Mieux connaître nos Associations

Une présentation plus dynamique de la gouvernance des associations ANPERE et ANPERE Retraite nous permettant de présenter nos missions, les travaux et actions des différents comités des associations et enfin de présenter l'équipe.

**Ensemble, avançons avec confiance dans cette nouvelle ère digitale**



## Un accompagnement pour chaque étape de la vie

Le **nouvel onglet « Vos besoins »** est conçu pour répondre à vos attentes en matière d'épargne, de retraite et de prévoyance. Cet espace structuré couvre les grandes étapes de votre vie et propose des informations pratiques et pédagogiques :

- **Me protéger ainsi que mes proches :** anticiper les imprévus pour garantir votre sécurité et celle de vos proches.
- **Me constituer une épargne :** adopter des stratégies adaptées à chaque étape de la vie.
- **Préparer ma retraite :** construire un avenir serein grâce à des informations avisées.
- **Anticiper la dépendance :** préserver sa qualité de vie en cas de perte d'autonomie.
- **Me préparer à mon rôle d'aidant :** offrir le meilleur soutien à vos proches tout en maintenant votre équilibre.
- **Prendre soin de moi et de ma santé :** pour un bien-être durable.

Cet espace a été pensé pour vous guider dans vos décisions et vous permettre d'agir en toute confiance.

## Des contenus d'actualités

Notre site propose également une multitude d'articles sur des sujets d'actualité, liés à nos thématiques phares : épargne, retraite, prévoyance et dépendance. Partageables sur les réseaux sociaux, ces contenus sont là pour vous informer de manière impartiale et accessible.



## « Assurance-vie Facile » : un parcours pédagogique innovant

Pour mieux comprendre l'assurance-vie, nous avons repensé notre programme de pédagogie financière en partenariat avec « La Finance Pour Tous ». Sous le nom « Assurance-vie Facile », ce programme propose quatre parcours interactifs, incluant tutoriels vidéos, quiz et fiches pratiques. L'objectif : vous accompagner dans l'appropriation de connaissances et notions indispensables pour planifier sereinement votre avenir.



## Votre avis compte

Ce nouveau site, c'est le vôtre. Nous serions ravis de connaître vos impressions. N'hésitez pas à nous écrire à [anpere.contact@anpere.fr](mailto:anpere.contact@anpere.fr) pour partager vos retours et suggestions.



## Vivre mieux et plus longtemps ? Chiche ! Des bonnes résolutions pour 2025

Se mettre au jogging, passer moins de temps sur les écrans, perdre quelques kilos : avouons-le, bien souvent nos résolutions de début d'année, manquent un peu de panache ! C'est d'ailleurs pour ça que, la plupart du temps, nous les abandonnons bien vite... Et si cette année nous étions audacieux ? Et si nous nous donnions pour objectif de vivre mieux et plus longtemps. Rien que ça ! Une gageure, croyez-vous ? Pas forcément, à condition de comprendre que cette bataille suppose de prendre soin de soi, bien sûr, mais aussi de nos proches et de notre environnement.

**11 résolutions concrètes  
pour regarder l'avenir  
avec joie et sérénité !**





## Prendre soin de sa santé, pierre angulaire du bien-être

Atout principal d'une vie épanouie et active, notre capital santé s'entretient tout au long de notre vie grâce à une approche globale combinant prévention, alimentation équilibrée, interactions sociales riches et activités physiques régulières.

### ■ Résolution n°1

#### La prévention santé, un investissement pour l'avenir

La prévention est souvent considérée comme un coût, alors qu'elle représente un véritable investissement à long terme. Elle permet non seulement d'éviter des traitements coûteux mais aussi de maintenir une qualité de vie optimale.

- Un bilan de santé annuel et des examens médicaux réguliers.
- Vaccination (contre la grippe, le Covid...) et dépistages ciblés de certains cancers.
- Prévention des addictions en limitant sa consommation d'alcool ou en arrêtant le tabac.

### ■ Résolution n°2

#### Une nutrition adaptée, le carburant de votre santé

L'impact de l'alimentation sur la santé n'est plus à démontrer. Cependant, il ne s'agit pas uniquement de « manger sainement » : il est essentiel d'adopter des habitudes alimentaires durables et adaptées à ses besoins.

- Privilégier les aliments non transformés.
- Équilibrer ses apports nutritionnels (légumes, protéines, glucides complexes).
- Adapter son alimentation à ses besoins spécifiques.
- Retrouver le plaisir de cuisiner.



### Le saviez-vous ?

#### Le bénévolat est bon pour la santé !

Selon une récente étude belge menée par des chercheurs de l'Institut de recherche en sciences psychologiques de l'UCLouvain, l'engagement bénévole aurait un impact significatif sur la santé physique et mentale. Donner de son temps contribuerait en effet non seulement à l'augmentation de l'estime de soi, du sentiment d'utilité et donc du bien-être en général, mais aussi à la diminution de la consommation de médicaments psychotropes et donc à l'amélioration de la santé psychique.



### ■ Résolution n°3

#### Le lien social, une ressource parfois négligée

Les relations sociales sont autant d'alliées pour prolonger votre vie. Elles contribuent à réduire les niveaux de stress, à maintenir une bonne santé mentale et même à stimuler votre immunité.

- Renforcer vos réseaux sociaux réels.
- Pratiquer des loisirs en groupe.
- Offrir de votre temps en devenant bénévole.

### ■ Résolution n°4

#### Sport et activités physiques, un anti-âge naturel

L'activité physique est sans doute le moyen le plus accessible pour prévenir de nombreuses maladies et préserver vos capacités physiques et mentales.

- Incorporer l'activité à votre routine.
- Opter pour des activités variées.



## Prendre soin de ses proches : anticiper pour mieux les protéger

Protéger ses proches, c'est se préparer aux imprévus et anticiper les aléas de la vie. Cela implique de sécuriser son patrimoine, de planifier ses finances et de s'organiser pour faire face à des situations complexes, comme l'accompagnement d'un enfant handicapé ou la nécessité de devenir aidant familial.

### Résolution n°5

#### Préserver ses proches et son patrimoine

La gestion patrimoniale est souvent perçue comme complexe, mais elle est essentielle pour protéger ses proches et leur éviter des soucis financiers.

- Rédiger un testament et/ou recourir aux donations anticipées.
- Profiter des nombreux atouts de l'Assurance-vie.
- Faire appel à un notaire pour optimiser la transmission d'un patrimoine important.

### Résolution n°6

#### Préserver son activité professionnelle

Votre emploi ou votre entreprise est un pilier pour assurer la stabilité financière de votre foyer. Ils sont donc, eux aussi, à protéger.

- Anticiper les imprévus en souscrivant une assurance perte de revenus.
- Se former pour rester compétitif ou éventuellement changer de métier.
- Planifier sa retraite en investissant dans un Plan d'Épargne Retraite (PER).

### Résolution n°7

#### Acheter un bien immobilier tout en protégeant ses proches

L'achat d'un bien immobilier permet de garantir un toit à ses proches ou de mener à bien un projet professionnel.

- Protéger ses proches en cas de maladie, accident ou décès en souscrivant une assurance emprunteur adaptée à sa situation.
- Étudier les différents contrats disponibles sur le marché, même si je suis déjà assuré, pour faire de substantielles économies en changeant d'assureur.
- Privilégier un contrat proposant des garanties complémentaires telles que la garantie « Aide à la famille » (voir page 19).

### Résolution n°8

#### Se préparer au rôle d'aidant

Accompagner un proche dépendant peut être une expérience à la fois gratifiante et éprouvante. Il est donc important de s'y préparer.

- Se former au rôle d'aidant dans le cadre d'ateliers dédiés.
- Aménager son logement et investir dans des équipements adaptés.
- Prendre soin de soi pour éviter l'épuisement moral et physique.
- Préparer l'avenir de son enfant handicapé.



#### Focus : le contrat épargne handicap

Les personnes handicapées en âge de travailler (jusqu'à 64 ans) peuvent souscrire une assurance-vie comportant des spécificités fiscales et sociales liées à leur situation dans le cadre de l'épargne handicap. Ce contrat d'assurance particulier, réservé aux personnes handicapées, a vocation à les protéger au mieux des conséquences de leur situation. Il diffère cependant du contrat, dit de rente-survie, que peuvent souscrire les parents d'un enfant handicapé pour lui permettre de percevoir une rente après leur décès. On notera, que pour bénéficier pleinement des avantages fiscaux accordés par l'épargne handicap, ce contrat d'assurance-vie doit être souscrit pour une durée minimum de 6 années.



## Prendre soin de son environnement : s'engager pour aujourd'hui et demain

Votre santé et celle de vos proches dépendent aussi de l'environnement dans lequel vous vivez. Conjuguez responsabilité personnelle et collective en adoptant dès maintenant des pratiques responsables.



### Résolution n°9

#### Privilégier les mobilités douces et le covoiturage

Les déplacements représentent une part importante de votre empreinte écologique. Privilégiez donc :

- Le covoiturage : partager vos trajets réduit les émissions de CO<sub>2</sub> et divise vos coûts de transport.
- Les transports publics et le vélo : utiliser des alternatives non polluantes est souvent moins coûteux à long terme.
- Les véhicules électriques : les subventions gouvernementales encouragent l'acquisition de véhicules durables.

### Résolution n°10

#### Opter pour une alimentation locale en circuits courts

La provenance de vos aliments a un impact direct sur l'environnement. Optez donc pour :

- Les AMAP et les marchés locaux : acheter directement auprès des producteurs limite les intermédiaires et les transports.
- La cuisine zéro déchet : recycler ses épluchures ou planifier ses repas réduit significativement le gaspillage alimentaire.

### Résolution n°11

#### Investir durablement avec des fonds ESG

Votre épargne peut être un levier puissant pour financer des projets écoresponsables. Si vous en avez les moyens, n'hésitez donc plus :

- Choisir des placements responsables : les fonds ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) favorisent les entreprises engagées dans des pratiques durables.
- Participer au financement local : investir dans des projets régionaux ou des startups innovantes contribue à dynamiser votre territoire.
- Bénéficier de rendements attractifs : contrairement aux idées reçues, les placements durables offrent souvent une performance compétitive.

### En savoir plus



©ADEME

# Agir sur l'empreinte carbone de son épargne

NOUVEAU

Dès le mois de janvier, tous les adhérents ayant investi dans la gestion pilotée Perspectiv'ESG<sup>(1)</sup> bénéficieront d'un tout nouveau document, le reporting ESG (environnement, social, gouvernance). Ce reporting innovant propose des indicateurs pour évaluer l'impact de l'épargne sur l'environnement et le social, parmi lesquels figure l'empreinte carbone de votre épargne.



- ✓ Pour mieux comprendre le lien entre votre épargne et son empreinte carbone, nous vous proposons d'explorer ce sujet plus en détail :

## Qu'est-ce que l'empreinte carbone ?

L'empreinte carbone mesure la quantité de « Gaz à effet de Serre » (GES) émis par les activités humaines.



Les activités humaines émettent des GES



L'augmentation des GES a un impact direct sur l'environnement



Et des conséquences pour les Hommes et la société



- Événements météorologiques extrêmes
- Baisse de la biodiversité
- Baisse des rendements agricoles
- Augmentation du niveau des océans etc.

Pour calculer les émissions de GES des activités, on utilise généralement les unités TCO<sub>2</sub>e (tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent) ou KgCO<sub>2</sub>e (kilogrammes de CO<sub>2</sub> équivalent). Elles sont classées en trois catégories appelées « Scope » :



Scope 1

Les émissions directes d'une société pour sa production



Scope 2

Les émissions indirectes liées à la l'énergie utilisée par une société (électricité, eau...)



Scope 3

Les émissions indirectes liées aux activités en amont et en aval du produit (transports, distribution, déchets...)

## Quel lien avec mon épargne ?



Les investissements peuvent contribuer positivement à la réduction de l'impact de l'homme sur l'environnement



... mais ils peuvent aussi laisser une trace négative importante sur la planète et la société

C'est pourquoi il est essentiel de comprendre que nous pouvons faire des choix tout en recherchant la performance, et ainsi réduire l'impact de nos investissements sur les émissions de gaz à effet de serre en optant pour des supports d'investissement ou un mode de gestion qui :



Limitent le financement des industries à fortes émissions telles que les sociétés pétrolières ou minières



Encouragent les acteurs engagés dans une démarche de transition



Financent des actifs ou des projets qui contribuent directement à la réduction des GES



Retrouvez le tuto **L'épargne Responsable** : donner du sens à son épargne

Il est essentiel de savoir dans quoi notre épargne va être investie et si les acteurs sélectionnés se soucient des enjeux de demain. Ce choix nous permet de contribuer à un avenir plus durable et responsable pour tous.

(1) Au moins 80 % des supports en unités de compte éligibles à la Gestion pilotée Perspectiv' ESG ont un objectif d'investissement durable (au sens de l'article 9 du règlement européen « SFDR » (Sustainable Finance Disclosure Regulation) ou adoptent une approche significativement engageante dans la prise en compte de critères extra-financiers (au sens de l'AMF). Pour plus d'informations rendez-vous sur : Gestion Pilotée Perspectiv'ESG



# Le réveil du marché de l'immobilier !

La crise immobilière est passée par là. A la suite du choc inflationniste de 2021 et 2022, la Banque centrale européenne n'a pas eu le choix que d'augmenter les taux d'intérêt afin de tenter de freiner l'économie et ainsi maîtriser l'inflation.

**Cela a porté ses fruits, l'inflation semble aujourd'hui sous contrôle, mais il y a eu un prix à payer et c'est le marché immobilier qui, en partie, en a fait les frais.** La hausse des coûts de financement a réduit la capacité d'emprunt de nombreux acheteurs, ce qui a entraîné des baisses de valorisations pour l'ensemble du marché immobilier, même si certains secteurs et zones géographiques ont mieux résisté que d'autres.

## Le potentiel retour du rendement

Nous revenons aujourd'hui aux fondamentaux du placement immobilier : le rendement, une notion peut-être un peu oubliée après une décennie historique de taux zéro. Cette période a fait le bonheur des « marchands de biens », qui ont capitalisé sur les capacités d'emprunt inédites des acheteurs, pour tirer les prix à la hausse. Les loyers, eux, sont restés stables, ce qui est venu rogner le rendement pour les bailleurs.

Mais la situation est désormais tout autre : les loyers augmentent et les prix ont baissé. Le ratio des deux - qu'on appelle communément le rendement - semble s'améliorer. Et avec des taux d'emprunt plus élevés, le marché de la location se tend de plus en plus, avec plus de locataires et moins d'acheteurs. La situation pourrait être perçue comme plus favorable pour les bailleurs, positionnant ainsi l'immobilier avec un couple rendement/risque qui peut paraître attractif sur le long terme. C'est peut-être un moment opportun pour revenir sur la classe d'actifs.

## Diversification et effet taille : 2 facteurs clés

Il faut garder en tête que l'immobilier est un marché en constante mutation, reflétant les changements de modes de vie de nos sociétés modernes et urbanisées. La réduction de l'empreinte carbone, la mobilité des personnes, le télétravail, l'essor de l'e-commerce, la généralisation des études supérieures ou le mieux-vivre des aînés en sont quelques illustrations.

L'effet taille apparait donc plus que jamais essentiel, à la fois pour avoir la capacité de diversifier les investissements par secteur et zone géographique, mais aussi pour investir dans les actifs détenus. C'est un travail qui nécessite des ressources importantes, avec une connaissance fine des différents secteurs et des normes de construction locales.

La diversification est au cœur de tout investissement et nous pensons que cela a largement contribué à la capacité d'adaptation dont ont fait preuve nos OPCI (Organismes de Placement Collectif Immobilier) durant la période récente.

**Nous attirons votre attention sur le fait que l'investissement sur les supports en unités de compte en assurance vie présente un risque de perte en capital. Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. En raison de ses particularités, les frais de gestion sur l'OPCI sont plus élevés que sur une unité de compte classique (1,5 %/an)**



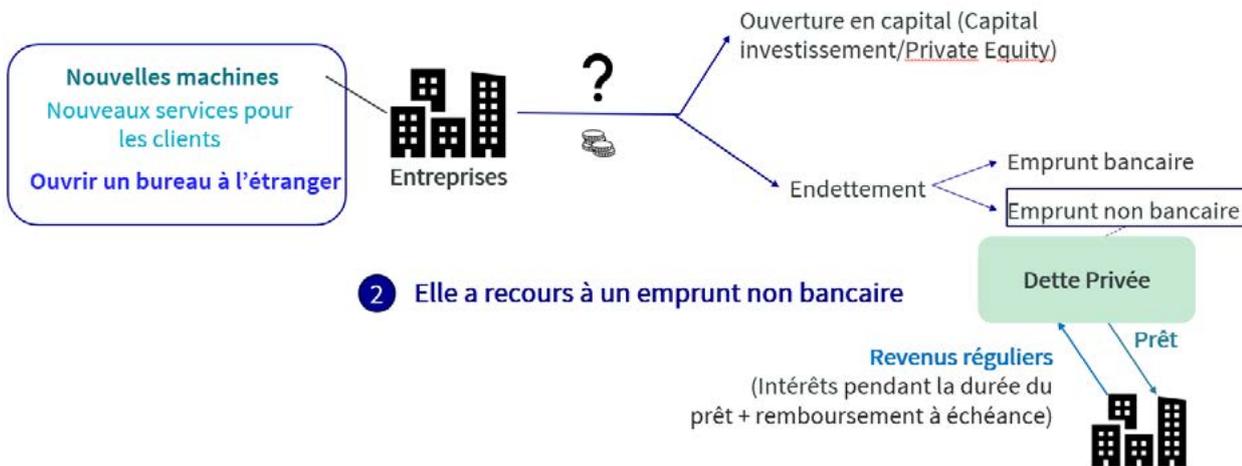
Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Il a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, nous attirons votre attention sur le fait que l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications (projections, estimations, anticipations et hypothèses) qui vont sont communiquées dans ce document. En outre, du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document peuvent n'être que partielles. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et AXA Investment Managers n'est pas tenu de les mettre à jour systématiquement. Les destinataires de ce document s'engagent à ce que l'utilisation des informations figurant soit limitée à la seule évaluation de leur intérêt propre en considération des stratégies visées. Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est soumise à une autorisation préalable expresse de la Société.

# La dette privée : qu'est-ce que c'est ?

De plus en plus populaire, la Dette Privée offre aux entreprises une alternative intéressante aux prêts bancaires traditionnels. En effet, ces emprunts non bancaires, contractés entre une entreprise non cotée et un prêteur privé professionnel, peuvent constituer une solution de financement flexible et adaptée aux besoins spécifiques des entreprises.

▼ La Dette Privée représente une opportunité d'investissement unique, permettant de participer au financement des entreprises et de l'économie réelle.

## 1 Une entreprise a un besoin de financement



Cette nouvelle classe d'actifs est complémentaire au capital-investissement : en effet, la différence entre capital-investissement et dette privée se rapproche de la distinction entre une action et une obligation dans l'univers coté.



### Bon à savoir

**En cas de défaut d'une entreprise et d'un recouvrement des actifs, les créanciers sont prioritaires par rapport aux actionnaires.**

	Capital-investissement	Dette Privée
Rôle dans l'entreprise	Actionnaire	Créancier
Type de rendement	Dividende dépendant des résultats futurs de l'entreprise	Intérêt défini à l'avance lors de la mise en place du financement*
Type d'actifs	Fonds propres avec une plus ou moins-value à la revente	Nominal remboursé à échéance**

\*Modulo l'évolution des taux directeurs pour définir le taux de base

\*\* Sauf en cas de défaut de l'entreprise

AXA IM Alts vient de lancer un fonds de dette privée, AXA Financement Entreprises, un Fonds Professionnel Spécialisé agréé « Fonds Européen d'Investissement à Long Terme » (ELTIF) soumis à un risque élevé de perte en capital. Il est disponible dans la plupart des contrats d'assurance-vie et de capitalisation au sein de la gestion pilotée. Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur AXA.

# Les produits structurés face à la baisse des taux

Après un très fort engouement ces deux dernières années lié à la remontée des taux d'intérêt, les produits structurés vont devoir s'adapter au nouvel environnement monétaire. Les premières baisses de taux initiées en juin dernier par la Banque Centrale Européenne (BCE) vont-elles avoir une incidence sur l'attractivité de ces « best sellers » de l'épargne ?

## Qu'est-ce qu'un produit structuré ?

Un produit structuré vous permet d'investir sur les marchés financiers à travers un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation ou encore un compte titres. Il s'agit d'un placement où de nombreux paramètres sont connus dès le départ : la durée de l'investissement, le potentiel de gain, le niveau de protection du capital et l'actif sous-jacent.

Dans la majorité des cas, le produit propose un rendement annuel (appelé « coupon ») et un niveau de protection du capital à l'échéance. Lors de la conception du produit, ces paramètres dépendent en partie du niveau des taux d'intérêt. Autrement dit, la baisse des taux peut avoir un effet sur le niveau du coupon et/ou le niveau de protection du capital pour les futurs produits qui seront émis sur le marché. Alors est-ce la fin de cet engouement ?

Peut-être pas, tout du moins pas tout de suite. Comme les taux d'intérêt restent élevés, de belles opportunités existent. Pour preuve, un nouveau produit garanti en capital à l'échéance est disponible du 8 janvier au 12 mars 2025 sur les principaux contrats souscrits par ANPERE !



## Conclusion

Vous l'aurez compris, si la tendance des taux est baissière, de belles opportunités peuvent demeurer. Il est important de bien s'informer et de s'assurer que le produit proposé est en adéquation avec vos objectifs, votre profil de risque et votre horizon de placement. Pour ce faire, il est important de bien étudier avec votre conseiller la documentation du produit (brochure, document d'information clé), notamment le risque de perte en capital, la qualité du produit (performance espérée, formule de calcul, sous-jacent...), la solidité de l'émetteur (sur lequel repose notamment la garantie du capital à l'échéance), ainsi que les différents frais (souscription, gestion...).

► Pour rappel, les éventuelles garanties/protections ne s'appliquent généralement qu'à l'échéance du produit. En cas de sortie anticipée, l'investisseur peut subir une perte partielle ou totale du capital investi en fonction des conditions de marchés.

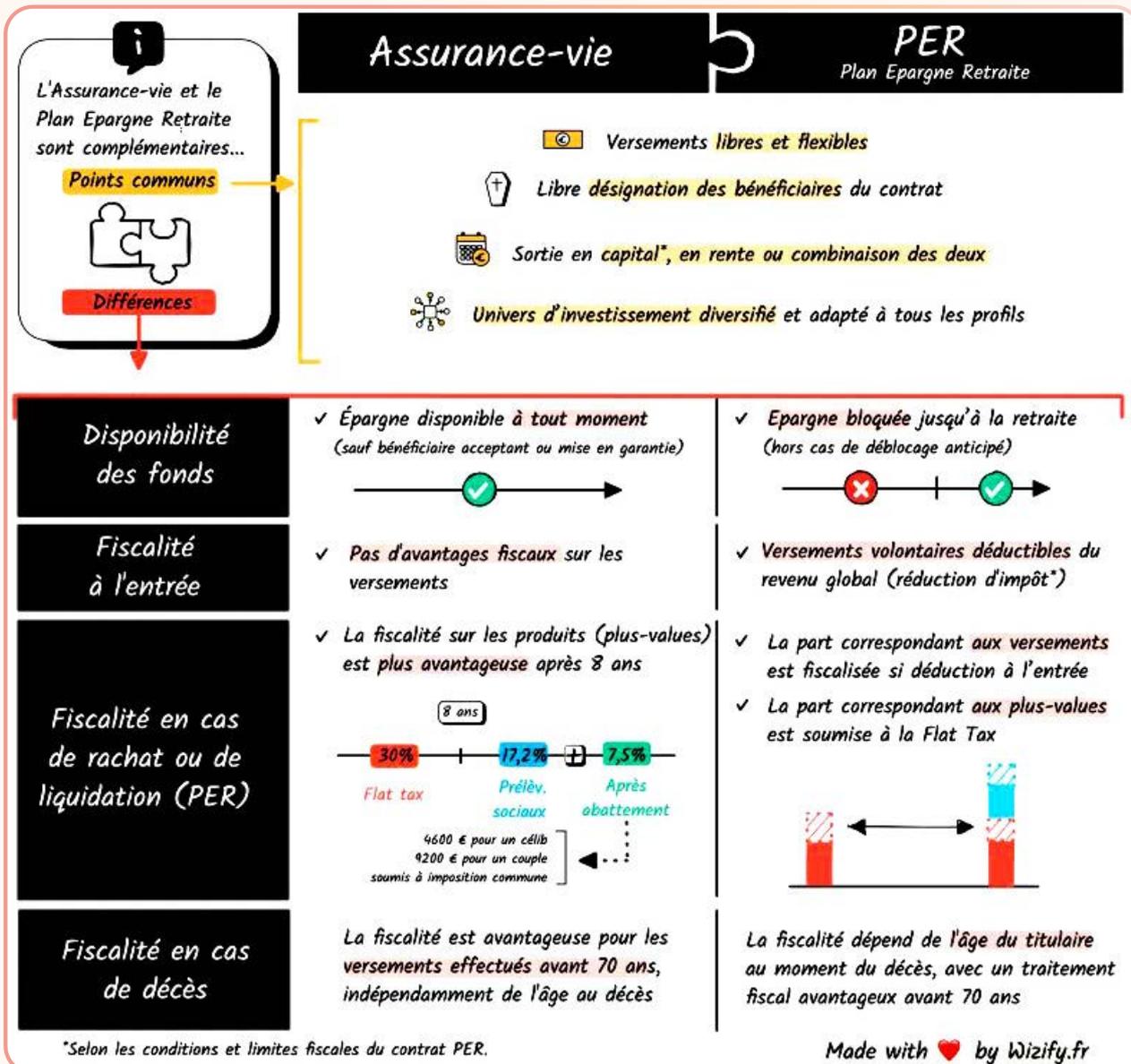


**Retrouvez le tuto**  
**Investir dans les fonds structurés**

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital. Les montants investis sur le nombre d'unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur qui ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et de la valorisation des actifs non cotés dans lesquels le fonds est investi.

# Ouvrir une assurance-vie ou un PER ?

Qu'est-ce qui distingue l'assurance-vie du Plan d'Épargne Retraite ? Sont-ils opposés ou complémentaires ? Découvrez le décryptage réalisé par Guillaume Simonin et Wizify expert en pédagogie visuelle appliquée au monde de la finance et de l'épargne.



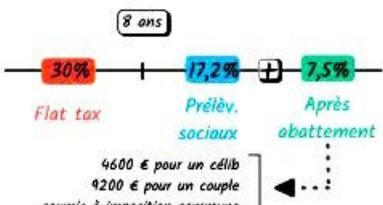
**Disponibilité des fonds**

**Fiscalité à l'entrée**

**Fiscalité en cas de rachat ou de liquidation (PER)**

**Fiscalité en cas de décès**

- ✓ Épargne disponible à tout moment (sauf bénéficiaire acceptant ou mise en garantie)
- ✓ Pas d'avantages fiscaux sur les versements
- ✓ La fiscalité sur les produits (plus-values) est plus avantageuse après 8 ans



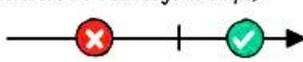
8 ans

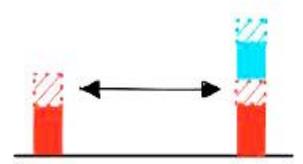
30% Flat tax    17,2% Prélèv. sociaux    7,5% Après abattement

4600 € pour un célib    9200 € pour un couple soumis à imposition commune

La fiscalité est avantageuse pour les versements effectués avant 70 ans, indépendamment de l'âge au décès

- ✓ Épargne bloquée jusqu'à la retraite (hors cas de déblocage anticipé)
- ✓ Versements volontaires déductibles du revenu global (réduction d'impôt\*)
- ✓ La part correspondant aux versements est fiscalisée si déduction à l'entrée
- ✓ La part correspondant aux plus-values est soumise à la Flat Tax





La fiscalité dépend de l'âge du titulaire au moment du décès, avec un traitement fiscal avantageux avant 70 ans

➤ Post LinkedIn à retrouver : [https://www.linkedin.com/posts/guillaume-simonin\\_comparatif-entre-lassurance-vie-et-le-per-activity-7265625086689169408-ilKO?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_desktop](https://www.linkedin.com/posts/guillaume-simonin_comparatif-entre-lassurance-vie-et-le-per-activity-7265625086689169408-ilKO?utm_source=share&utm_medium=member_desktop)



Retrouvez le tuto **Épargner pour sa retraite, oui mais comment ?**

# Préparez votre future retraite avec Ma Retraite 360

Ma Retraite 360 est un service en ligne gratuit, disponible sur votre espace client [axa.fr](http://axa.fr) ou sur l'application Mon AXA, pour vous aider à comprendre et préparer votre future retraite.



## Ma Retraite 360

Quels seront vos revenus à la retraite ? AXA vous offre une vision agrégée de tous vos dispositifs

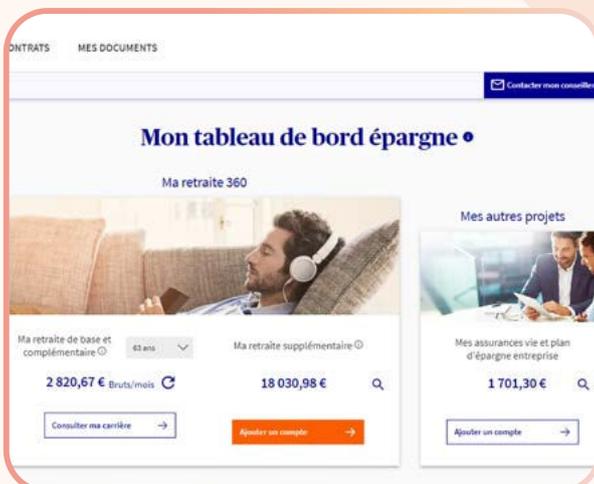
En savoir plus →

### En quelques clics, bénéficiez d'une vision unifiée de toutes vos sources de revenus à la retraite :

- Votre future pension et votre âge de départ à la retraite : estimés par les organismes de retraite officiels<sup>(1)</sup>
- L'ensemble de votre épargne retraite individuelle et collective détenues chez AXA ou après d'autres établissements<sup>(1)</sup>

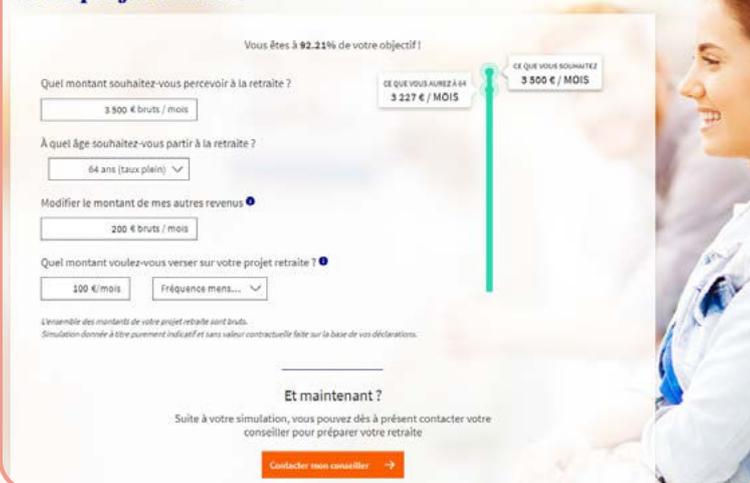
### Et anticipez vos futurs revenus :

- Simulez les effets de votre épargne sur votre future retraite<sup>(2)</sup>
- Prenez les bonnes décisions avec l'aide et l'expertise de votre conseiller AXA



Exemple à titre illustratif

### Votre projet retraite



Retrouvez Ma Retraite 360 sur votre espace client [axa.fr](http://axa.fr) ou l'app Mon AXA

1. Sur la base des données que vous aurez rapatrié, de la mise à disposition du GIP Union Retraite, des données de vos caisses de retraite et de vos déclarations

2. Simulation donnée à titre purement indicatif et sans valeur contractuelle faite sur la base de vos déclarations

# Avizen Pro & Entour'Age

## La couverture prévoyance des Professionnels Indépendants

Les professionnels indépendants ne bénéficient pas des mêmes protections sociales que les salariés, leur couverture étant souvent insuffisante.

Souscrire à une assurance prévoyance est donc essentiel pour garantir une protection financière en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, de décès ou de perte d'autonomie. Une maladie ou un accident peut gravement affecter leur activité, entraînant une baisse de revenus alors que les frais continuent de s'accumuler.

Le dispositif Madelin permet aux indépendants de déduire de leur revenu imposable les cotisations versées pour leur assurance prévoyance, bien que les prestations reçues restent soumises à l'impôt sur le revenu.

**Avec le contrat AVIZEN PRO, en tant qu'assuré, vous pouvez notamment être garanti en cas :**

- **D'arrêt de travail (incapacité) :** versement d'indemnités journalières ou le remboursement de certains frais professionnels pour maintenir votre activité.
- **D'invalidité :** versement d'une rente d'invalidité pour préserver votre niveau de vie.
- **De décès :** versement d'un capital décès pour protéger vos proches.

Cependant, une fois les garanties de l'assurance prévoyance professionnelle achevées, vous n'êtes plus protégé en tant qu'indépendant, notamment en cas de perte d'autonomie.

**Anticiper la perte d'autonomie avec Entour'Age :**

Le contrat Entour'Age est conçu pour répondre aux besoins des aidants et des aidés. Il inclut un accompagnement humain et financier.

Être aidant tout en exerçant une activité indépendante est un défi. Entour'Age allège votre charge mentale. En tant qu'aidant, vous bénéficiez des services si vous venez en aide à vos parents ou votre conjoint.

Et en cas de dépendance, vos aidants bénéficieront de l'accompagnement humain du contrat Entour'Age qui se compose de quatre piliers :

- **Être épaulé dans toutes ses démarches :** un référent dédié guide l'aidant dans les démarches administratives.
- **Remplacement de l'aidant en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation :** l'aidant est remplacé par l'organisation et la prise en charge d'une aide-ménagère.
- **Adaptation du lieu de vie :** organiser le quotidien au domicile ou trouver une maison de retraite en accord avec les critères des familles.
- **Gérer le bouleversement humain :** 3 séances de soutien psychologique par an, par téléphone, pour aider l'aidant à gérer les impacts émotionnels de la perte d'autonomie.

Vous pouvez choisir de percevoir, en cas de perte d'autonomie, une rente mensuelle de 500 à 3 000 € pour les dépenses liées à l'aménagement du domicile, protégeant ainsi votre épargne. Il est crucial de noter que la perte d'autonomie peut toucher n'importe qui, indépendamment de l'âge, suite à un accident ou une maladie.



Retrouvez le tuto [La prévoyance des professionnels indépendants](#)

1. Selon les garanties et modalités choisies et selon conditions et modalités définies dans la notice du contrat

# Une nouvelle garantie « Aide à la famille » sur Masterlife Crédit

Chaque année en France, des milliers d'enfants sont touchés par la maladie, le handicap ou sont victimes d'un accident grave. Les parents peuvent alors être contraints de réduire ou cesser leur activité pour les accompagner. Ils peuvent bénéficier d'aides financières de l'État mais ces aides publiques ne suffisent pas pour faire face aux charges courantes.



Pour leur permettre d'accompagner leurs enfants, la garantie « Aide à la famille » est incluse pour toutes nouvelles adhésions au contrat d'assurance Emprunteur Masterlife Crédit, au titre d'un prêt immobilier ou professionnel.

## ➤ L'assuré pourra bénéficier de la garantie s'il remplit les conditions suivantes :

- l'enfant, à charge, est atteint avant son 20<sup>e</sup> anniversaire d'une maladie, d'un handicap, ou victime d'un accident grave nécessitant la présence du parent assuré à ses côtés,
- le parent assuré bénéficie de l'Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP),
- le parent assuré cesse ponctuellement son activité professionnelle pour s'occuper de l'enfant,
- avoir souscrit à la garantie Incapacité de travail au titre du contrat Masterlife Crédit. À noter que si le parent perçoit déjà une indemnisation au titre d'une incapacité de travail au titre du contrat d'assurance emprunteur venant en couverture d'un prêt immobilier ou professionnel, il ne pourra pas bénéficier de l'aide à la famille sur cette période-là.

## ➤ Les prestations seront versées selon les modalités suivantes :

- Prise en charge de 50 % du montant des indemnités journalières prévues en cas d'incapacité de travail à concurrence de la quotité assurée, dans la limite de 4 000€ par mois et par assuré.
- Sans délai de franchise et sans délai de carence.



- Sur une durée de 14 mois par enfant à charge et par pathologie, renouvelable 1 fois.

## La mise en place de cette garantie présente de nombreux avantages pour les familles concernées :

- Un soutien financier apprécié : l'indemnité reçue aide à couvrir les charges liées au prêt immobilier ou prêt professionnel.
- Une tranquillité financière : cela permet aux parents de garantir une meilleure stabilité de leur budget.
- Une sérénité : en se libérant d'une partie du stress financier, les parents pourront se consacrer entièrement au bien-être de leur enfant.

### Avis et recommandations du CCSF :

Le comité consultatif du secteur financier (CCSF) impose aux assureurs d'inclure une garantie « Aide à la famille » dans au moins un de leurs contrats d'ici juillet 2025. **AXA France, en partenariat avec ANPERE, est le 1<sup>er</sup> assureur traditionnel à s'engager !**

*Rapprochez-vous de votre conseiller pour toutes questions.*

Cette garantie apporte donc une solution concrète et soutient financièrement les parents contraints d'interrompre leur activité professionnelle, et ce durant la période pendant laquelle les enfants gravement malades, atteints d'un handicap ou victimes d'un accident grave ont le plus besoin d'eux.

# Anticiper son décès

## pour plus de sérénité !

S'il est un sujet dont on discute peu, c'est bien celui de son décès. Pourtant, en parler en famille, exprimer ses dernières volontés et les concrétiser en anticipant l'organisation de ses obsèques, de sa succession et d'autres aspects de sa fin de vie génère beaucoup de sérénité. Non seulement pour soi mais aussi pour nos proches que l'on soulage ainsi de choix parfois difficiles !

### Transmettre plus qu'un patrimoine

Envisager « l'après-soi » c'est se questionner sur le capital immatériel que l'on se transmet de génération en génération au sein d'une famille. Ce capital immatériel, c'est un nom bien sûr, mais aussi une histoire, des valeurs, des représentations que l'on se transmet par le langage mais aussi parfois en ayant recours à des objets mémoriels tels que les photos de famille, les récits de vie ou les autobiographies. Savoir que, d'une manière ou d'une autre, ce qui compte le plus pour soi est désormais entre les mains de nos enfants est certainement la plus douce des préventions.

### Préparer sa succession

Anticiper l'avenir de ses biens est aussi une démarche importante pour qui veut préparer son départ. En rédigeant un testament, en précisant les bénéficiaires de ses contrats d'assurance-vie ou en effectuant des donations, on s'assure non



seulement que ses souhaits seront respectés en matière de partage des biens mais aussi que nos héritiers seront prémunis de conflits familiaux. Des solutions comme l'assurance-vie, par exemple, permettent d'organiser cette transmission de manière simple et rapide.

### Organiser ses obsèques

Type d'inhumation, cérémonie religieuse ou laïque, choix des textes et musiques : il est parfois terriblement douloureux pour la famille d'un défunt de décider, dans la peine et dans l'urgence, de ce qu'aurait voulu son proche disparu. Et pour cause, au chagrin de la perte s'ajoutent alors non seulement la peur de mal faire mais aussi le stress des démarches administratives. Pour épargner au maximum ses proches et rester acteur de son départ – un départ en cohérence avec ses propres convictions – il est possible de recourir à un contrat prévoyance obsèques couvrant à la fois les frais et l'organisation.



Le contrat **Essen'Ciel** permet de disposer d'un capital Obsèques dont vous aurez choisi le montant et de services pour vous accompagner dans la préparation des obsèques et pour soutenir vos proches.

➤ **Retrouvez ici le Nouveau regard sur la transmission**



## AUCTUS VITAE, une révolution pour honorer la mémoire des défunts

AUCTUS VITAE, grâce à un QR Code discret et durable, redirige les visiteurs vers une page web dédiée. Celle-ci peut contenir une biographie, des photos, vidéos, musiques, anecdotes ou des messages d'hommage. Ce contenu enrichit l'expérience du recueillement, offrant une immersion unique dans la vie et les souvenirs du défunt.

### Des avantages significatifs pour les familles

Les QR Codes funéraires permettent de préserver durablement les souvenirs, bien au-delà des objets physiques qui s'altèrent avec le temps. Ils offrent aussi une accessibilité universelle : depuis n'importe où dans le monde, les proches peuvent se recueillir virtuellement. De plus, le partage est enrichi par la possibilité d'ajouter ou de modifier des contenus au fil du temps. Ces QR Codes garantissent également une totale confidentialité grâce à un système de mot de passe, protégeant les souvenirs des regards indiscrets.

Enfin, la fonction de messagerie intégrée permet aux visiteurs de laisser des messages ou souvenirs alimentant une mémoire collective vivante. C'est un moyen moderne et humain de transformer l'hommage en un échange interactif.

AuctusVitae s'engage à protéger les données des utilisateurs en conformité avec la législation, assurant ainsi une sécurité maximale.



### Le saviez-vous ?

Les QR Codes, ces petits carrés noirs et blancs omniprésents, trouvent aujourd'hui une application innovante dans le domaine funéraire. Intégrés aux sépultures, ils offrent une dimension interactive et moderne, transformant une pierre tombale en un portail vers l'histoire d'un défunt.

### Un partenariat ANPERE et AuctusVitae pour un accompagnement complet

ANPERE et AuctusVitae s'unissent pour offrir une solution complète, alliant prévoyance obsèques et préservation numérique. La création de l'espace mémoire est simple : les familles téléchargent photos, vidéos et textes pour constituer des galeries personnalisées, accessibles via le QR Code.

- Grâce au code promotionnel ANPERE20, **les adhérents ANPERE bénéficient de 20 % de réduction sur les QR Codes et tous leurs achats sur [www.auctusvitae.com](http://www.auctusvitae.com)** (hors fleurissement). De plus, les QR Codes sont garantis à vie, un gage de sérénité.



La solution pour ne jamais les oublier !  
SANS APPLICATION À TÉLÉCHARGER

Granny Geek assiste et accompagne à distance les + de 50 ans dans leur vie quotidienne avec le numérique.



Sylvain, l'expert de Granny Geek, vous explique les fondamentaux d'un site web en explorant sa technologie et son architecture, l'importance d'un design accessible et responsive pour une expérience fluide et les principes d'une navigation intuitive pour guider les utilisateurs.

**« Site *anpere.fr* - suivez le guide »**  
**Retrouvez le replay\* de la visioconférence du 04 février 2025 sur notre chaîne YouTube : @anpereasso**

\* Le replay est disponible jusqu'au 04 mai 2025

ANPERE présente avec Granny Geek depuis maintenant plus d'un an **les rendez-vous Geek**. Le rendez-vous Geek est une **visioconférence de 2 heures** avec une première partie théorique enregistrée (environ une heure) et une seconde partie de questions/réponses sur le sujet abordé. Vous avez accès ensuite au replay et au support de présentation. Vous avez été nombreux à suivre en direct mais aussi en replay les trois premières visioconférences.

- **Fraudes sur internet, mieux vaut prévenir que guérir.**
- **Info, intox sur internet, faisons le tri.**
- **Sécurisez vos données sur vos appareils numériques !**

- En cas de souci de connexion, n'hésitez pas à contacter Granny Geek : Hotline : 04 89 41 92 29 (numéro non surtaxé et basé en France)  
Mail dédié : [sos@sos-grannygeek.com](mailto:sos@sos-grannygeek.com)  
Site internet : [sos-grannygeek.com](http://sos-grannygeek.com)




**OFFRE SPÉCIALE ANPERE**

Participez à une large variété d'ateliers collectifs en ligne animés en petits groupes interactifs

Grâce au code:  
**ANPERE**

Ce code est à renseigner en fin d'inscription dans la section code de parrainage afin d'avoir un accès exclusif au pack spécial (à -25%) ainsi qu'aux ateliers suivants :

  
Ateliers Yoga

  
Ateliers Dessin

  
Ateliers Cuisine

  
Ateliers Qi-Gong®  
(QiGongMasterClass)

  
Ateliers Informatique

Offrez vous la liberté de choisir !

## Profitez d'un moment rien qu'à vous avec Elli grâce à ANPERE !

### Un partenariat exclusif avec ANPERE

Grâce à ANPERE, bénéficiez d'une **réduction exceptionnelle de -25 % sur le pack spécial ANPERE**, spécialement conçu pour vous offrir un accès privilégié à une sélection d'ateliers adaptés. C'est l'occasion parfaite de découvrir de nouvelles activités, de prendre du temps pour vous et de partager des moments conviviaux. C'est également la possibilité de faire un joli cadeau à un proche en lui offrant ce pack d'ellixirs à prix spécial, libre à l'heureux élu de dépenser ensuite ses ellixirs pour s'inscrire dans les ateliers de son choix !

### ➤ Comment en profiter ?

- > Rendez-vous sur [www.elli.net/anpere](http://www.elli.net/anpere).
- > Renseignez le code ANPERE dans la section « Code de parrainage » lors de l'inscription ou plus tard via le bouton « j'utilise un code ».
- > Profitez de votre réduction exclusive et inscrivez-vous facilement aux ateliers qui vous intéressent.

[bonjour@elli.net](mailto:bonjour@elli.net) - 01.83.64.36.07 - [www.elli.net](http://www.elli.net)



# « Assurance-vie Facile » : le nouveau nom du programme de pédagogie financière d'ANPERE



## UN PROGRAMME COMPLET POUR MIEUX PLANIFIER VOTRE AVENIR

Avec Assurance-vie Facile, ANPERE vous accompagne dans la compréhension et la maîtrise des enjeux liés à la planification financière. Grâce à des tutoriels interactifs, des quiz engageants et des fiches pratiques, ce programme unique vous offre un contenu objectif et impartial grâce à notre partenariat avec La Finance pour Tous et vous aide à prendre les bonnes décisions pour anticiper l'avenir, quels que soient les aléas de la vie.

### Quatre parcours thématiques pour progresser à votre rythme

Chaque parcours est conçu pour répondre à des besoins spécifiques et peut être exploré indépendamment. Choisissez celui qui correspond le mieux à vos priorités ou suivez-les tous pour une vision complète de la gestion financière :



#### ➤ Les fondamentaux de l'assurance-vie

Décryptez les concepts essentiels de l'assurance-vie et de la finance. Que vous soyez débutant ou initié, ce parcours vous permettra de comprendre les notions clés, comme les marchés financiers, la solvabilité des assureurs ou encore le fonctionnement des contrats d'assurance-vie.



#### ➤ Se protéger ainsi que ses proches

La vie est pleine d'imprévus, et s'y préparer est indispensable. Ce parcours vous guide pour identifier vos besoins, lever les freins psychologiques et prendre conscience des solutions permettant de sécuriser votre avenir et celui de vos proches.



#### ➤ Se constituer une épargne

Savoir épargner à chaque étape de sa vie est un art. Découvrez comment gérer vos finances, construire un portefeuille solide et responsable, et investir dans des supports adaptés, comme les fonds euro croissance ou l'économie réelle.



#### ➤ Préparer sa retraite

Une retraite sereine se prépare dès aujourd'hui. Ce parcours vous propose des outils pour anticiper vos besoins financiers, investir efficacement et garantir un avenir stable pour vous et vos proches. Prenez en main cette étape cruciale de votre vie avec des stratégies adaptées à votre situation.

Retrouvez cet espace sur [anpere.fr](https://anpere.fr)

# Une communication proche de vous !

Connectez-vous  
[www.anpere.fr](http://www.anpere.fr)



Suivez-nous  
sur nos réseaux  
sociaux



@anpere\_asso

Lisez-nous  
newsletter  
mensuelle



**ANPERE et ANPERE Retraite**  
sont des associations d'assurés  
partenaires d'AXA